

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/26/C56

COSIDER Canalisation lance un Appel d'Offres National restreint pour la fourniture et transport à la commande de denrées alimentaires, destinées au projet : Raccordement en EPC de dix-huit (18) puits vers les installations existantes de Rhoud Nouss

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises spécialisées dans le ravitaillement des bases de vie en denrées alimentaires, ayant réalisées des opérations similaires, justifiées par au moins une attestation de bonne exécution.

Les sociétés intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse citée ci-dessous, contre le versement de la somme de Dix Mille Dinars Algériens (10 000,00 DZD) à l'un des comptes bancaires ci-dessous, ouverts auprès de la banque extérieure d'Algérie (BEA) :

Cosider Canalisation
Direction Centrale des Approvisionnements et de la Sous-traitance
Route de la Base Aérienne, Chéraga – Alger

Compte N° 00200004040046013979 (agence 004 Chéraga)
Compte N° 00200100100220016409 (agence 100 zéralda)

Les offres, constituées des documents exigés dans le cahier des charges, doivent être présentées sous double enveloppes distinctes et portant cachet du soumissionnaire.

La première enveloppe doit contenir l'offre technique et portera la mention « **Offre technique** ».

La seconde enveloppe doit contenir l'offre financière et une caution de soumission d'un million de dinars algériens (1 000 000.00 DA/TTC) et portera la mention « **Offre financière** ». Ces deux enveloppes seront disposées dans une troisième enveloppe (externe) obligatoirement anonyme qui portera les indications suivantes uniquement :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/26/C56
FOURNITURE ET TRANSPORT A LA COMMANDE DE DENREES ALIMENTAIRES

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER Canalisation
Secrétariat de la commission d'ouverture des plis
Route de la Base Aérienne, Chéraga - Alger

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou la presse électronique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.